



SERVICE DES LOISIRS

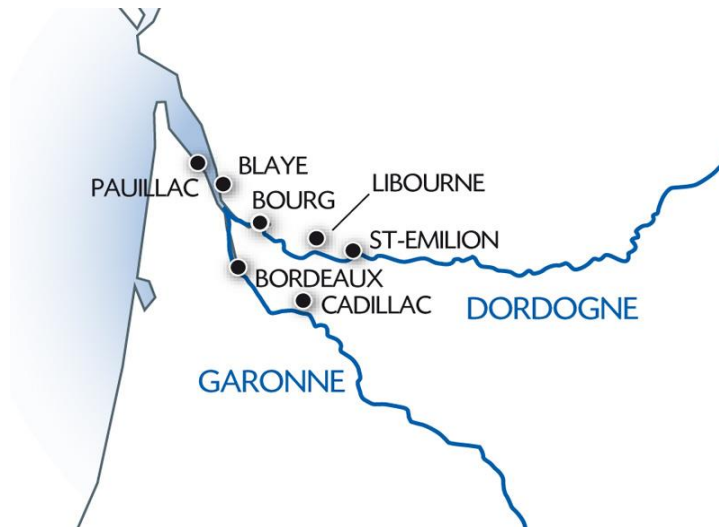
du 21 au 26 avril 2018

BORDEAUX et sa région

Itinéraire découverte



BORDEAUX – PAUILLAC – BLAYE – LIBOURNE – SAINT-EMILION – BORDEAUX



Inscription jusqu'au 20.01.18 pour garantir le prix du billet d'avion

25, rue du Vieux-Billard, case postale 155, 1211 Genève 8
Tél. + 41(0) 22 329 14 28, en cas d'urgence + 41(0) 79 471 76 30 .

Samedi 21 avril

Genève – Bordeaux

11h00 départ de Genève par le vol Easyjet pour Bordeaux / arrivée à 12h15
Transfert en autocar jusqu'au centre-ville.

Dépose des bagages sur le bateau et **temps libre** pour découvrir la ville.

18h00 embarquement sur le bateau MS Cyrano de Bergerac.

Présentation de l'équipage et cocktail de bienvenue. Soirée de bienvenue.

Installation dans les cabines.

Dimanche 22 avril

Bordeaux – Pauillac – Le Médoc

Pension complète à bord.

Navigation vers Pauillac.

Excursion : circuit découverte des grands crus du Médoc.

Retour à bord. Souper et soirée animée.

Lundi 23 avril

Estuaire de la Gironde - Blaye

Pension complète à bord.

Départ en navigation tôt le matin et arrivée à Blaye. Vauban y dressa une citadelle, sans conteste le plus sûr argument de Blaye.

Excursion : la route de la corniche et la citadelle de Blaye, traditions et authenticité.

Retour à bord. Navigation sur la Gironde jusqu'à l'estuaire.

Souper et soirée dansante.

Mardi 24 avril

Blaye – Libourne – Saint-Emilion

Pension complète à bord.

Départ en navigation vers Libourne. Niché à la confluence de l'Isle et de la Dordogne, Libourne a accumulé au fil des siècles tout un patrimoine.

Excursion à Saint-Emilion.

Retour à Libourne. Souper et soirée de gala.

Mercredi 25 avril

Libourne – Bordeaux

Pension complète à bord.

Matinée en navigation.

Excursion : visite guidée de Bordeaux, ville classée au patrimoine mondial par l'UNESCO

Retour à bord. Souper et soirée animée.

Jeudi 26 avril

Bordeaux – Genève

Petit déjeuner buffet à bord.

09h00 débarquement au quai des Chartons, au centre-ville de Bordeaux.

Temps libre. Vous pourrez laisser vos bagages sur le bateau et profiter de votre dernière journée à Bordeaux.

16h15 transfert en autocar jusqu'à l'aéroport.

19h00 départ pour Genève par le vol Easyjet. Arrivée à 20h20.

PRIX AVIVO COMPRENANT

- les vols directs Easyjet Genève / Bordeaux / Genève
- les transferts aéroport / centre-ville et retour
- la croisière en pension complète du souper du jour 1 au petit déjeuner buffet du jour 6 à bord du MS Cyrano de Bergerac 5 ancres
- les boissons : eau, vin, bières, jus de fruits et 1 café lors des repas pris à bord du bateau, ainsi que les boissons au bar (sauf Champagne et carte des vins)
- le logement en cabine double climatisée, avec douche et WC
- le forfait d'excursions comme mentionnées dans le programme
- l'animation
- l'assistance d'une animatrice à bord
- le cocktail de bienvenue
- la soirée de Gala
- les taxes portuaires
- un accompagnant AVIVO

Membre AVIVO	1'590.-
Non membres	1'690.-
Supplément pont intermédiaire	150.-
Supplément pont supérieur	180.-
Supplément single	500.-

*Une histoire, une passion partagée, le vignoble de Bordeaux
offre une étonnante diversité.*

Un ravissement pour les yeux et les papilles ...

CONDITIONS GÉNÉRALES

1 - Inscriptions

Veillez vous inscrire dès que possible, certains voyages ayant des places limitées.

Toute inscription est effective dès réception du bulletin d'inscription accompagné du versement équivalent au 30% du montant total de votre réservation.

Le solde du voyage doit nous parvenir au plus tard **20 jours avant le départ.**

2 - Annulations

Toute annulation de votre part devra être communiquée immédiatement au siège de l'AVIVO.

Les frais du voyage pourront être remboursés si:

- 1) Vous avez souscrit à l'assurance annulation.**
- 2) Vous êtes en possession du livret ETI.**
- 3) Vous avez souscrit une assurance similaire.**

Jusqu'à 30 jours avant le départ il sera perçu 50 francs par personne pour les frais administratifs.

Sans l'une de ces trois formules ci-dessus, vous aurez les frais suivants:

Dès le 30^{ème} jour	avant le départ	50 % du prix du voyage
Dès le 20^{ème} jour	avant le départ	100 % du prix du voyage
En cas de non présentation au départ		100 % du prix du voyage

Quelle que soit la date d'annulation, il sera perçu 50 francs par personne pour les frais administratifs.

3 - Assistance et rapatriement

En cas d'accident, de maladie ou de décès, veillez à avoir une assurance assistance et rapatriement valable. Vous pouvez la souscrire à l'AVIVO.

4 - Formalités

Vous devez être en possession des documents exigés par les autorités de police, de douane ou de santé pour les différents pays où doit se dérouler le voyage. L'AVIVO ne pourra en aucun cas supporter les frais d'annulation résultant d'un refus ou d'un retard dans la délivrance de ces documents par les autorités compétentes.

5 - Assurances

Le participant doit être au bénéfice d'une assurance individuelle couvrant les frais de maladie ou d'accident valable dans les pays visités.

Chaque participant est responsable de la prise de médicament ordonnée par son médecin.